

Les actionnaires d'ENR Russia Invest SA sont convoqués en
ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

Le jeudi 30 juin 2016, à 10h00
Au Mandarin Oriental, Quai Turretini 1, 1201 Genève

ORDRE DU JOUR

1. Rapport annuel, comptes annuels de ENR Russia Invest SA et comptes consolidés 2015, rapport de l'organe de révision

Le Conseil d'administration propose d'approuver le rapport annuel, les comptes annuels de ENR Russia Invest SA et les comptes consolidés au 31 décembre 2015.

2. Décharge aux membres du Conseil d'administration

Le Conseil d'administration propose de donner décharge aux membres du Conseil d'administration.

3. Décision relative à l'affectation du résultat de l'exercice 2015

Le Conseil d'administration propose de reporter à nouveau la perte au bilan d'un montant de CHF 416'517.-.

4. Election des membres et du Président du Conseil d'administration

4.1 Le Conseil d'administration propose d'élire M. Gustav Stenbolt en qualité de membre et de Président du Conseil d'administration pour un mandat expirant à la fin de la prochaine Assemblée générale ordinaire.

4.2 Le Conseil d'administration propose d'élire Dr. Walter Fetscherin en qualité de membre du Conseil d'administration pour un mandat expirant à la fin de la prochaine Assemblée générale ordinaire.

4.3 Les actionnaires Paramount-Finanz AG et Athris Holding AG proposent d'élire Prof. Dr. Franco Lorandi (adresse: c/o Hostenstein Rechtsanwälte AG, Utoquai 29/31, 8008 Zurich) en qualité de membre du Conseil d'administration pour un mandat expirant à la fin de la prochaine Assemblée générale ordinaire. Le Conseil d'administration recommande de rejeter cette proposition.

4.4 Dans l'hypothèse où l'Assemblée générale n'élit pas Prof. Dr. Franco Lorandi selon le point 4.3 de l'ordre du jour ou si celui-ci n'accepte pas son élection, les actionnaires Paramount-Finanz AG et Athris Holding AG proposent d'élire Dr. Roland M. Müller (adresse: c/o Vischer AG, Aeschenvorstadt 4, 4010 Basel) en qualité de membre du Conseil d'administration pour un mandat expirant à la fin de la prochaine Assemblée générale ordinaire. Le Conseil d'administration recommande de rejeter cette proposition.

4.5 Dans l'hypothèse où l'Assemblée générale n'élit pas Dr. Roland M. Müller selon le point 4.4 de l'ordre du jour ou si celui-ci n'accepte pas son élection, les actionnaires Paramount-Finanz AG et Athris Holding AG proposent d'élire M. Christopher Michael Chambers (adresse: c/o Hansa Aktiengesellschaft, Chesa Minchületta, Curtins 57, 7522 La Punt Chamues-ch) en qualité de membre du Conseil d'administration pour un mandat expirant à la fin de la prochaine Assemblée générale ordinaire. Le Conseil d'administration recommande de rejeter cette proposition.

Le Conseil d'administration ignore si Prof. Dr. Franco Lorandi, Dr. Roland M. Müller et M. Christopher Michael Chambers accepteraient leurs éventuelles élections au Conseil d'administration.

5. Dissolution et liquidation de ENR Russia Invest SA

5.1 Pour le cas où l'Assemblée générale n'élirait aucun nouveau membre du Conseil d'administration selon les points 4.3, 4.4 et 4.5 de l'ordre du jour, les actionnaires Paramount-Finanz AG et Athris Holding AG soumettent la proposition suivante:

« La Société est dissoute et liquidée. »

Le Conseil d'administration recommande de rejeter cette proposition.

5.2 En cas de vote de l'Assemblée générale en faveur de la dissolution et liquidation de la société selon le point 5.1 de l'ordre du jour, les actionnaires Paramount-Finanz AG et Athris Holding AG soumettent la proposition suivante :

« M. Karl Wüthrich (adresse: c/o Wenger Plattner, Rechtsanwälte Steuerberater Notare, Seefeldstrasse 39, 8700 Küsnacht) est élu en tant que liquidateur. »

Le Conseil d'administration recommande de rejeter cette proposition.

6. Election des membres du Comité de rémunération

6.1 Le Conseil d'administration propose d'élire M. Gustav Stenbolt en qualité de membre du Comité de rémunération pour un mandat expirant à la fin de la prochaine Assemblée générale ordinaire.

6.2 Le Conseil d'administration propose d'élire Dr. Walter Fetscherin en qualité de membre du Comité de rémunération pour un mandat expirant à la fin de la prochaine Assemblée générale ordinaire. Si Dr. Walter Fetscherin est élu par l'Assemblée en qualité de membre du Comité de rémunération, le Conseil d'administration le nommera président de ce Comité.

7. Election du représentant indépendant

Le Conseil d'administration propose d'élire l'étude ZELLWEGER & LOCCA, 9, rue de la Fontaine, Case Postale 3781, 1211 Genève 3, en qualité de représentant indépendant au sens des articles 8 et suivants de l'ORAb pour un mandat d'un an qui s'achèvera à la fin de la prochaine Assemblée générale ordinaire.

8. Election de l'organe de révision et du réviseur des comptes consolidés

Le Conseil d'administration propose de réélire Ernst & Young, Zurich, en qualité d'organe de révision et réviseur des comptes consolidés pour un mandat expirant à la date de la prochaine Assemblée générale ordinaire.

9. Approbation de la rémunération globale du Conseil d'administration et de la Direction

9.1 Le Conseil d'administration propose d'approuver une rémunération globale du Conseil d'administration de CHF 185'000.- pour la période allant jusqu'à la prochaine Assemblée générale ordinaire.

9.2 Le Conseil d'administration propose d'approuver une rémunération globale de la Direction de CHF 430'000.- (hors bonus) pour l'exercice social 2017.

10. Divers

Le rapport annuel (y compris le rapport de rémunération), les comptes consolidés et les comptes annuels 2015 ainsi que les rapports de l'organe de révision peuvent être consultés dès le 9 juin 2016 au siège de la Société, place du Molard 2-4, 1204 Genève. Chaque actionnaire peut demander qu'un exemplaire de ces documents lui soit envoyé au numéro de téléphone suivant: +41 22 510 26 26. Le rapport annuel (y compris le rapport de rémunération) est également disponible sur le site Internet de la Société à l'adresse suivante : www.enr.ch.

Les actionnaires peuvent retirer la carte d'admission jusqu'au 23 juin 2016 à midi auprès de ENR Russia Invest SA, M. Ben de Bruyn, Téléphone +41 22 510 26 26, Email : contact@enr.ch, place du Molard 2-4, 1204 Genève, moyennant dépôt des actions ou d'une pièce justifiant leur dépôt auprès d'une banque. Les titres restent bloqués jusqu'à la fin de l'Assemblée générale.

Chaque actionnaire peut se faire représenter par une autre personne, actionnaire ou non. En outre, chaque actionnaire a la possibilité de faire représenter ses actions à l'Assemblée générale par Me Christophe Zellweger en qualité de représentant indépendant conformément aux articles 8 et suivants ORAb, ZELLWEGER & LOCCA, 9, rue de la Fontaine, Case Postale 3781, 1211 Genève 3, Téléphone +41 22 311 72 22, Télécopie +41 22 310 95 61.

Les actionnaires auront également la possibilité de voter électroniquement en donnant une procuration et les instructions correspondantes à Me Christophe Zellweger en qualité de représentant indépendant sur le site Internet www.sherpany.com/enr. Afin de pouvoir voter électroniquement, les actionnaires devront suivre les instructions du formulaire annexé à la carte d'admission. Le vote électronique ou la modification d'instructions déjà données électroniquement au représentant indépendant est possible jusqu'au 28 juin 2016 à 23h59. Si un actionnaire a procédé au vote électronique, il ne pourra plus participer à l'Assemblée générale en personne.

Genève, le 9 Juin 2016

Au nom du Conseil d'administration :

Le Président
Gustav Stenbolt